



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 AVRIL 2010

L'assemblée générale ordinaire de l'A.A.E.I.R.A.N. s'est tenue au lycée Dorian à Paris (11^o) le samedi 10 avril 2010 à partir de 16 h 30.

Présents : 10 + 7 procurations (liste de présence)

Rapport moral

Même si l'association continue d'exister bon an, mal an depuis 1994, année de sa relance, la Présidente considère que la baisse des adhésions est décourageante. Alors que le nombre de personnes bénéficiant des prestations de l'association (bulletins / bourse des emplois...) augmente chaque année, le taux d'adhésion se situe à environ 8,76 % contre 12 %, il y a dix ans. Il faut sans doute plus communiquer sur les actions de l'association, ce qu'elle peut apporter et travailler plus étroitement avec (sur ?) les nouvelles promotions. En ce qui concerne les promotions en cours, la clé réside dans le président de l'ASCEIRA. Les jeunes collègues étant concentrés sur leur rang de classement, ce n'est pas facile surtout quand le président est un externe. Ainsi, la présidente n'a pas eu de réponse au message adressé en début de formation à l'actuel président.

La participation aux différentes rencontres est faible sauf peut-être pour les déjeuners sur Paris, mais ces rencontres bénéficient de l'attrait de la nouveauté et rien ne prouve que cela continue.

Le taux de participation à l'élection est faible (38 %) alors que les adhérents avaient la possibilité de se rendre sur le site pour voter. Cette mesure a été prise pour des raisons organisationnelles et économiques

Pour mémoire, lors des précédentes élections, les électeurs recevaient une profession de foi, un bulletin de vote, une enveloppe de vote et une enveloppe timbrée pour renvoyer leur vote. Le taux de participation variait de 56,49 % en 1994 à 69,13 % en 2003, 61,04 % en 2003 et 2006. Un calcul avait été fait que cette procédure coûtait environ 3 € par adhérent soit 10 % du prix d'une adhésion. L'explication est peut-être dans un manque de confiance dans le vote par voie électronique qui est à rapprocher de la forte chute des adhésions lors de l'envoi par messagerie du bulletin vers 2001/2002.

La proposition d'adhésion à Ultravantages (système de comité d'entreprise pour les très petites structures) a rencontré peu de réaction bien que ce type de prestation avait été demandé par le passé par des adhérents.

Faire vivre l'association est un exercice d'équilibrisme permanent qui requiert une énergie monumentale.

L'animation de l'association repose presque essentiellement sur une seule personne : c'est très lourd et constitue un travail à plein temps ce dont beaucoup n'ont pas forcément conscience.

Si les collègues se montrent de moins en moins intéressés par l'existence du réseau, la Présidente se pose la question de son désengagement, total ou partiel, mais le véritable problème est de savoir qui acceptera de prendre le relais et de maintenir l'activité de l'association à son niveau actuel.

Rapport financier

La trésorière présente les comptes 2009 et la situation financière au 10/04/10.

1) Le compte de résultat 2009 présente un déficit de 357,52 € contre un excédent de 63,33 € en 2008. Ce déficit est dû à une insuffisance du nombre d'adhérents. Avec 12 adhésions supplémentaires, les comptes auraient été équilibrés.

Les recettes de l'année 2009 s'élèvent à 10.465,00 € composées essentiellement des adhésions – plus de 85 % du budget - et de la subvention IRA pour 1.500,00 €.

Les dépenses atteignent 10.822,52 €, dont la charge la plus importante est constituée par les frais postaux d'expédition à plus de 3.300 irarques (52% de la dépense) et les frais d'impression des bulletins. Cet ensemble représente 70% des charges.

Les 30% restants englobent les charges normales de fournitures de bureau (papier-enveloppes-consommables informatiques, déplacements...).

Le bilan détaillé sera joint au PV de l'assemblée générale.

2) Grâce aux personnes qui ont adhéré sans attendre la parution du premier bulletin de l'année (ce qui prouve que certains tiennent à ce que l'association perdure), l'association a pu faire face aux dépenses. A l'occasion du conseil d'administration de l'IRA de Nantes du 19 novembre 2009, une subvention a été attribuée de 2 000 € a été accordée mais n'est toujours pas versée malgré la demande écrite adressée le 8 mars à l'institut. Appelé début avril, le service comptabilité n'avait pas connaissance de cette lettre du 8 mars : une copie a été envoyée. Toutefois, l'institut n'a reçu sa subvention de fonctionnement que le 22 mars, ceci explique peut-être cela. La Présidente a fait une avance de 1 000 € sur ses fonds personnels pour faire face dans l'attente de la subvention...

3) Le rapport du vérificateur aux comptes n'est pas disponible à ce jour et il sera communiqué dès que possible.

Conformément à l'article 19 des statuts, les comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée.

Contre : 0 / Abstentions : 1 / Pour : 16 : les comptes 2009 sont approuvés.

Elections et proclamation des résultats

126 adhérents : 48 votants

- 9 votes sur place (1 personne présente a voté par internet) ;
- 6 procurations (1 personne ayant donné procuration a voté par internet) ;
- 3 votes par correspondance ;
- 30 votes par internet.

Résultats :

- 38,10 % de participation ;
- Abstention : 0 ;
- Contre : 0 ;
- Pour : 48.

La liste soumise au vote est élue pour un mandat d'une durée de 3 ans à l'unanimité.

Projets 2010

- Budget 2010 :

Pour réduire le déficit, il est prévu de n'éditer que 2 bulletins en 2010, ce qui devrait réduire les frais d'impression, de timbres, de papier, d'enveloppes. Les déplacements doivent être maintenus pour que la Présidente fasse connaître l'Association aux nouveaux élèves et maintienne l'intérêt des groupes régionaux en les réunissant régulièrement.

Sur un total prévu de **12.000 €**, il y a déjà l'engagement de l'IRA de Nantes pour 2.000 €. Il serait apprécié que cette subvention puisse enfin atteindre les 3.000 € (soit 1 € par membre qui reçoit notre bulletin).

Pour atteindre l'équilibre de ce budget prévisionnel, l'objectif des 300 adhérents s'avère incontournable.

Aussi, pour que l'Association continue à vivre et à faire bénéficier le plus grand nombre d'informations importantes et combien intéressantes, il est primordial que les anciens continuent à y participer par leur adhésion, mais aussi par leur action auprès d'autres collègues qui pourraient apporter leur obole !!!

Conformément à l'article 19 des statuts, le budget 2010 est soumis au vote de l'assemblée.

Contre : 0 / Abstentions : 0 / Pour : 17 : le budget 2010 est adopté.

- Nomination du vérificateur aux comptes :

Conformément à l'article 23, il est proposé de reconduire l'actuel vérificateur aux comptes, Geneviève GUILBERT, pour l'exercice 2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Sujets d'articles :

Un point sur la mise en place de la LOLF pourrait être intéressant. Cela dépendra, comme d'habitude, de l'actualité au moment de la confection du prochain numéro. Marie CASTILLO propose d'adresser une liste de sujets envisageables à la Présidente : proposition acceptée.

- Rencontres locales :

1. Pour Paris, un dîner se déroule ce 10 avril, un déjeuner à l'Ecole militaire le 18 mai, un dîner à l'automne (un jeudi) et un autre déjeuner ;

2. L'organisation d'un dîner à Angers sera envisagée avec la correspondante locale ;

3. Le week-end en Bourgogne se déroulera les 5 et 6 juin : le programme sera finalisé pour la fin avril pour une diffusion à cette date sachant que les réservations d'hôtel doivent être faites pour la mi-mai en raison de la fréquentation touristique de la région ;

4. Il a été décidé de coupler le déplacement de la Présidente pour la présentation de l'association à la nouvelle promotion avec un dîner sur Nantes. Cela signifie qu'il faut fixer la date de cette rencontre avec l'IRA en juillet au plus tard ;

5. Par manque de disponibilité de la présidente, il ne devrait y avoir aucune rencontre à Rennes cette année à moins de trouver un volontaire pour s'occuper de l'organisation d'un dîner.

- Relations avec les acteurs externes de l'association :

Pour changer, nous n'avons aucune nouvelle des autres associations et les visites sur leurs sites ne témoignent pas d'une activité vigoureuse : c'est un euphémisme.

Concernant l'IRA, l'épisode du versement de la subvention 2010, votée en budget primitif et encore non versée malgré une demande écrite adressée à la direction le 8 mars se passe de commentaires. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'institut prévoit une date de rencontre entre la nouvelle promotion et la Présidente dans l'emploi du temps (après 17 h ce qui n'est pas l'idéal) et que l'association est présente sur invitation de l'ASCEIRA à l'occasion de l'un des amphis blancs pour aider nos jeunes collègues dans le choix de leur première affectation. Ce n'est pas suffisant (voir rapport moral) mais c'est déjà cela.

Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18 h 55.

La Présidente

Le Secrétaire général

Jacqueline GONET

Jean-Luc ESCHEMANN